

Conditions Générales du Programme Loyalty

« OVS CARD »

1. **Destinataires**

Il s'agit d'une initiative promotionnelle réservée aux clients finaux titulaires de cartes de fidélité OVS qui permet d'accéder à des avantages et à des réductions dédiés.

2. **Quand elle est valable**

L'initiative est valable :

- pour les titulaires d'OVS CARD du 01/02/2026 au 31/01/2027 ;

3. **Où elle est valable**

Dans les magasins OVS participant à l'initiative sur le territoire luxembourgeois, reconnaissables au matériel publicitaire exposé.

4. **Comment adhérer**

L'adhésion à cette initiative est automatique à la signature de la CARD.

5. **Avantages**

- Welcome Gift

Si la carte est demandée simultanément à un achat, le titulaire bénéficie d'une réduction (*) immédiate de 10 % sur l'achat qui inclut la CARD. Si la CARD est demandée en dehors d'un achat, vous n'avez pas droit au cadeau de bienvenue. La réduction n'est valable qu'une seule fois et sur un seul ticket de caisse (elle n'est pas fractionnable sur plusieurs tickets) et elle n'est pas cumulable avec d'autres réductions ou bons de réduction ou promotions ou soldes.

- Réduction anniversaire

Si le titulaire a indiqué sa date de naissance, il a droit à une réduction de 20 % (*) OVS Student CARD à utiliser dans un magasin participant, entre le 7^e jour qui précède et le 7^e jour qui suit son anniversaire, mais quoi qu'il en soit au plus tard le 31/01/2027. La réduction n'est valable qu'une seule fois et sur un seul ticket de caisse (elle n'est pas fractionnable sur plusieurs tickets) et elle est cumulable avec d'autres réductions ou bons de réduction ou promotions ou soldes.

- Avantages/services supplémentaires éventuels

Pendant la période de validité de la présente initiative, le promoteur se réserve le droit d'introduire d'éventuels services ou avantages supplémentaires. Les détails seront portés à la connaissance des destinataires de la manière jugée la plus appropriée.

Pour bénéficier des avantages, il suffit de faire lire la CARD (version physique ou numérique) à la caisse avant la date d'expiration respective - avant l'émission du ticket de caisse - ou de se faire reconnaître à la caisse (en fournissant ses nom, prénom et date de naissance ou l'adresse e-mail ou le numéro de téléphone portable) et d'en demander l'application ; dans le cas contraire, la réduction ne pourra pas être appliquée à l'achat en cours ; pour la réduction anniversaire, une pièce d'identité pourra être demandée.

(*) *La réduction : elle peut être utilisée dans un magasin OVS sur le territoire luxembourgeois ; elle ne peut pas être utilisée pour réduire l'achat de Giftcard ou de services ; elle ne peut pas être utilisée en ligne ; elle ne donne pas droit à un reste en argent ; elle n'est pas transférable et elle n'est pas convertible en espèces ; la TVA est comprise, quel que soit le taux applicable aux articles achetés, elle est appliquée sur le total final du ticket de caisse, TVA incluse, déduction faite des éventuels retours, remises, bons de réduction, etc. La non-utilisation de la réduction avant la date d'expiration ne donne droit à aucun remboursement sous quelque forme que ce soit.*

6. Points sur les achats

- Accumulation

Pour tout achat d'un article (à l'exclusion des Giftcard et des services) effectué pendant les périodes de validité respectives indiquées au point 2 (suivant la carte de fidélité en sa possession), le titulaire accumule 1 point pour 1€ entier d'achat.

Aux fins du calcul, il est tenu compte du total final du ticket de caisse, c'est-à-dire du montant effectivement payé net de toute réduction de Giftcard et/ou de bons de réduction et/ou de la remise relative à cette initiative et/ou de l'application d'éventuels remises, réductions, retours, etc.

Exemple : 0,99 € de dépenses = aucun point ; 6,15 € de dépenses = 6 points ; 11,80 € de dépenses = 11 points ; et ainsi de suite.

Pour avoir droit aux points, le titulaire doit - avant l'émission du ticket de caisse - faire lire sa CARD (version physique ou numérique) à la caisse ou se faire reconnaître à la caisse (en fournissant ses nom, prénom et date de naissance ou son adresse e-mail ou son numéro de téléphone portable) ; dans le cas contraire, le titulaire perd le droit à l'accumulation des points sur l'achat effectué. En effet, une fois que le ticket de caisse a été émis, il est absolument impossible de récupérer les points.

Cette initiative n'est pas rétroactive : le titulaire ne peut donc pas prétendre à un crédit de points pour des achats effectués avant la demande de la CARD. Le titulaire ne peut pas non plus demander un crédit de points pour un achat effectué dans un magasin participant, à une date postérieure à l'achat.

Le promoteur se réserve le droit d'introduire des conditions plus favorables pour les titulaires ; ces conditions seront communiquées de la manière jugée la plus appropriée.

Les catégories de produits interdites en vertu des réglementations en vigueur sont exclues de l'initiative, et ne permettent donc pas l'accumulation de points.

- Points doubles le MARDI

Sur les achats effectués le MARDI, le titulaire accumule 2 points tous les 1 € entier d'achat, sous réserve des dispositions du paragraphe précédent.

- Seuils de points et remises correspondantes

Suivant le seuil de points atteint par le titulaire, celui-ci a droit à la réduction suivante :

- 200 points = 10% de réduction (**)
- 400 points = 20% de réduction (**)
- 600 points = 30% de réduction (**)
- 1 000 points = 40% de réduction (**)

Lorsque le seuil est atteint, le Client peut choisir lui-même le moment où il souhaite utiliser les points et recevoir la réduction choisie, en commençant par la dépense qui suit celle qui a donné droit à la réduction. Lors de l'achat suivant, l'accumulation des points reprendra à partir du nombre de points résiduels présents sur la CARD.
Exemple :

- Le titulaire atteint un solde de 450 points : il a le choix entre une réduction de 10% en utilisant 200 points ou une réduction de 20% en utilisant 400 points. La réduction sera déduite de l'achat en cours.
- Le titulaire choisit de demander la réduction de 20%, correspondant à l'utilisation de 400 points, le communique - avant l'émission du ticket de caisse et après lecture en caisse de sa CARD - à l'opérateur de caisse qui applique la réduction sur l'achat en cours et déduit automatiquement les points.
- Au moment du premier achat qui suit la demande de réduction choisie, le titulaire recommence à accumuler des points, en partant d'un solde résiduel de 50 points.

(*) *La réduction : elle peut être utilisée dans un magasin OVS sur le territoire luxembourgeois ; elle ne peut pas être utilisée pour réduire l'achat de Giftcard ou de services ; elle ne peut pas être utilisée en ligne ; elle ne donne pas droit à un*

reste en argent ; elle n'est pas transférable et elle n'est pas convertible en espèces ; la TVA est comprise, quel que soit le taux applicable aux articles achetés, elle est appliquée sur le total final du ticket de caisse, TVA incluse, déduction faite des éventuels retours, remises, bons de réduction, etc. La non-utilisation de la réduction avant la date d'expiration ne donne droit à aucun remboursement sous quelque forme que ce soit.

- **Utilisation des réductions**

Pour utiliser la réduction, il suffit, dans un magasin participant à cette initiative, d'indiquer à l'opérateur de caisse - avant l'émission du ticket de caisse et après lecture de la CARD à la caisse - la réduction accumulée qu'on a l'intention d'appliquer à l'achat ; une fois le ticket de caisse émis, il n'est plus possible d'appliquer la réduction à cet achat.

7. Expiration des avantages et des réductions

Tous les avantages/points/réductions obtenus grâce à cette initiative expirent le 31/01/2027 même s'ils ne sont pas utilisés. Passé ce délai, les points seront remis à zéro et les réductions et avantages seront annulés même s'ils n'ont pas été utilisés et ne pourront pas être échangés ou convertis en espèces ou sous toute autre forme. La demande d'utilisation des réductions et des avantages relève exclusivement de la responsabilité du titulaire ; si celui-ci ne réclame pas la réduction ou l'avantage dans le délai susmentionné, il perd tout droit sur ceux-ci et ni le promoteur ni les magasins ne pourront être mis en cause.

8. En cas de fermeture d'un magasin participant

Dans le cas où un magasin participant, pour des raisons indépendantes du promoteur, mettrait fin à l'initiative (par exemple, fermeture ou transfert du magasin, etc.), on pourra s'adresser aux autres magasins participants, qui peuvent être consultés sur le site web respectif : www.ovsfashion.com pour les magasins OVS.

9. Communication

Cette initiative est communiquée par l'intermédiaire des magasins participants, du site web www.ovsfashion.com et par tout autre moyen jugé approprié par le promoteur.

10. Traitement des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel fournies par la personne concernée lors de l'inscription à la carte de fidélité ou ultérieurement sont traitées par OVS S.p.A., responsable du traitement, dans le plein respect du Règlement UE 2016/679 (RGPD) et de la législation en vigueur en matière de confidentialité, selon les informations fournies au moment de l'inscription. La personne concernée peut exercer ses droits en utilisant les contacts présents sur le site respectif : www.ovsfashion.com pour les titulaires d'OVS CARD ;

11. Caractéristiques de CARDS

OVS CARD est une carte gratuite qui facilite la reconnaissance du titulaire et permet ainsi d'accéder facilement aux avantages prévus par la présente initiative ; la CARD est personnelle et non cessible.

Pour obtenir la CARD, le titulaire doit fournir ses données personnelles et les éléments d'identification, qui sont traités conformément à la réglementation sur la confidentialité.

Pour les achats effectués avec la CARD, aucun remboursement en espèces ne peut être effectué, sauf dans les cas prévus par la loi italienne.

En cas de vol ou de perte de la CARD, se rendre immédiatement en magasin pour la bloquer et en demander gratuitement une nouvelle CARD.

Pendant la période de validité de l'initiative, des avantages spécifiques pourront être prévus, dans des périodes spécifiques, pour les nouvelles souscriptions, qui seront communiqués par les moyens jugés les plus appropriés.

- OVS CARD

Toute personne âgée de plus de 18 ans peut demander l'OVS CARD dans un magasin participant de la marque concernée ; les CARDS ne peuvent pas être demandées en ligne.

Le même client final n'a droit qu'à une seule CARD pour la présente initiative et ne peut pas bénéficier plus d'une fois du même point, de la même réduction ou du même avantage. Les points/réductions/avantages ne sont pas transférables.

Le promoteur de cette initiative est OVS S.p.A., dont le siège social se trouve en Italie, à Venezia-Mestre (province de Venise), Via Terraglio 17, code fiscal et numéro de TVA 04240010274.